

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 04 / 11 / 2025 à 03:33

Date de publication : mardi 19 août 2025 à 05:21

Type : Constitution SASU Localisation : 42 - Loire

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 19/08/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

KERDOS

Siège social : 5 Avenue de la Libération 42000 SAINT-ÉTIENNE Capital: 1000 € Objet social : La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer. Président : M GRANGER Héliodore demeurant Rue Quivogne 69002 LYON élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la société conformément aux statuts. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-ETIENNE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/119ee37c-f5fc-47b6-a7a6-b96172becc6c-form-instance

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex